

ECOLE PRIMAIRE JEAN JAURES- GRENOBLE 1

PROCÈS VERBAL ANNÉE 2025 - 2026

CONSEIL D'ÉCOLE N°1 : Jeudi 13 novembre 2025-2026

NOM	PRÉSENT	ABSENT	EXCUSE
Directrice de l'école - Laure SCHLEMMER	x		
Enseignants de l'école :			
Monsieur ALFONSO Jonathan	x		
Madame BAILLY Margaux	x		
Madame BERGUES Annabel	x		
Monsieur CHAUMONT Romain	x		
Madame CLEMENT Céline	x		
Madame COLLOMB Florence	x		
Madame GOIRAND Nathalie (remplacée par Mr THOMAS Jeoffrey)	x		
Madame GUERRA Maria	x		
Madame KUSNIR Mathilde	x		
Monsieur LABOISSIERE Xavier		x	
Madame LEBRUN MOYON Céline			x
Madame MACIOL Marie	x		
Madame MEDA Emilie	x		
Madame MERMOZ Elodie	x		
Madame PESENTI Anouck	x		
Madame PLANTAZ Marie	x		
Madame RUMILLAT Sonia	x		
Madame SEDDIKI Afaf	x		
Madame GIORDAN Elisa		x	
Madame MOUMON NJOYA Lisa			x
Enseignants italien :			
Madame BALBONI Daniela			x
Monsieur MICHELOTTI Pietro			x
Enseignante EPE2A :			
Madame CORRAL Béatrice	x		
Représentants des parents d'élèves titulaires :			
Madame BRAGE Raphaële - liste indépendante	x		
Madame PERLI Marjorie - liste indépendante	x		
Madame NICOLA Laura - liste indépendante	x		
Madame STERMIER Magali - liste indépendante	x		
Madame VOILIN Pauline - liste indépendante			x
Monsieur ARRIGNON Mehdi - liste indépendante	x		
Madame GRAND Estelle - liste indépendante	x		
Madame DE RAUGLAUDRE Marie - liste indépendante			x
Madame RODRIGUEZ MARTIN Pilar - liste indépendante	x		x
Madame CARNEL Caroline - liste indépendante			
Madame LIAZOULI MURPHY Nada - liste peep	x		
Madame DARLOT Fannie - liste peep			
Madame ROUIS Samia - liste peep			
Madame CANOVAS Camille - liste peep			
Madame ROISSAC Delphine - liste peep			
Madame GENDRE Céline - liste peep			
Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale :			
Madame RIVIERE-MONTIN Sylvie			x
Maire de la Commune ou son représentant :			
Monsieur BELTRAN LOPEZ Luis(Conseiller municipal)			x

Suppléants assurant un remplacement :

Madame Annarummo Mathilde

Référent Péciscolaire DIRALP :

Madame PAPOT Muriel Diralp

Madame TRAN Minh Diralpa

Procès-verbal établi le 21/11/2025

La Présidente, Directrice de l'école,
Laure SCHLEMMER

La Secrétaire de séance,
Elodie MERMOZ

TITRE ET DÉVELOPPEMENT

1. FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Présentation de l'équipe pédagogique :

L'école primaire compte actuellement 16 classes : 5 maternelles et 11 élémentaires, soit 20 enseignants (4 enseignants supplémentaires pour compléments de décharge). et une directrice déchargée de classe à temps plein.

- Enseignante UPE2A

Béatrice CORRAL, enseignante UPE2A. Elle intervient sur plusieurs écoles.

- Pour les sections internationales :
Deux professeurs d'italien sous la tutelle du Consulat d'Italie en poste pour 20h/semaine : Daniela BALBONI qui enseigne exclusivement aux élèves de la section internationale, et Pietro Michelotti pour dédoubler les SI et enseigner l'italien aux élèves de secteur (LVE) des cours doubles.
Une assistante de langue employée par le rectorat, Clara VESPASIANI intervient pour la deuxième année 12h dans les classes (LVE).
- Intervenants Ville de Grenoble (pour les classes de l'élémentaire uniquement) :
- Sports : Philippe FRANCES
- Musique : Cécile FOULU-MION, présente pour 7h30 hebdomadaires.

- Présentation du RASED :

Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés.

Le Rased a changé de secteur. Nous attendons d'en savoir plus sur les nominations (pour les maîtresses spécialisées E et G). Nous devrions avoir une psychologue (ce qui n'était pas le cas depuis 18 mois) mais qui ne pourra accéder aux classes élémentaires (non mise en accessibilité du bâtiment).
Pas d'aide pour l'instant par conséquent. Des demandes ont été faites par les enseignants pour une quinzaine d'enfants.

Présentation des parents délégués : résultat des élections

Tour de table des parents élus.

- 506 inscrits → 259 suffrages exprimés

Taux de participation = 55% (56 % l'an passé).

Soit 16 parents délégués titulaires : 10 de la liste indépendante et 6 de la liste Peep.

Règlement intérieur, effectifs, organisation pédagogique :

Lecture des ajouts au règlement intérieur, et de la charte de la laïcité : voté et approuvé à l'unanimité.
Il sera envoyé par mail (et imprimé sur demande) ; un retour mentionnant l'approbation et la signature des parents sera conservé dans le cahier de liaison.

Effectif actuel : 340 élèves (106 maternelles et 234 élémentaires) avec 5 classes de maternelles et 5 Atsem + 11 classes en élémentaire.

Beaucoup de classes à niveau double : PS dans les 5 classes de maternelle par choix pédagogique.

Idem en élémentaire : 5 classes de cycle 2, 5 classes de cycle 3 et 1 entre les deux (CE2-CM1) avec un niveau uniquement SI dans chaque cours double.

Moyenne actuelle : 21,25 par classe = risque de fermeture l'an prochain. Déjà des réorientations sur l'école, notamment pour les enfants de demandeurs d'asile.

La fusion et surtout l'application de la nouvelle Charte des Atsem a entraîné une série de modifications dans l'organisation de la maternelle et donc de tensions en début d'année. Les Atsem ne pouvant plus être aux portes, nous avons dû organiser un planning avec les enseignants de l'école. De même pour la surveillance des siestes des PS pendant la pause réglementaire des Atem (surveillance assurée par les 2 enseignantes de MS).

PPPMs, utilisation des locaux

Deux exercices incendie ont eu lieu en début d'année, le 6 octobre et le 13 sur le temps périscolaire du midi. Bilan très positif, sur les deux sites.

Un exercice PPMS Alerte intrusion doit être organisé prochainement. Nous réfléchissons cependant à son déroulement pour une réelle utilité : il s'agirait de faire évacuer les enfants hors de l'école, et réfléchir aux lieux d'accueil possible à proximité de l'école. Nous n'avons toujours pas de système de signal lumineux dans les classes, pour avertir en cas de danger.

Le renouvellement de la convention avec les associations qui occupent les locaux (gymnase, cour et sanitaires) a été faite en fin d'année. Pour rappel, 3 associations sont concernées : SEP, Arts Martiaux et ACL. Cette dernière occupe la cour, les sanitaires et le gymnase, en période scolaire :

- les mercredi, de 11h30 à 12h et de 17h30 à 18h et pendant les vacances :

REMARQUES DES PARTICIPANTS

L'élue a envoyé une demande au sujet de l'accessibilité à la Direction de l'Immobilier Municipal (en attente de réponse)

Mme Rumillat de la maternelle explique qu'il est intéressant de travailler avec moins de PS, et que ceux-ci sont tirés vers le haut et plus autonomes dans les classes à double-niveau. Cela permet aussi un travail approfondi en phonologie avec les GS pendant la sieste.

Mme Maciol de la maternelle ajoute que l'enseignant de MS se retrouve parfois seul avec 40 enfants dans le dortoir ce qui n'est pas confortable pour gérer les premiers réveils et pipis quand les Atem sont encore en pause.

-tous les jours, de 8h à 8h40 et de 17h30 à 18h. Pour information, il a été demandé aux animateurs d'être plus vigilants sur la propreté et le rangement de la cour et du gymnase en fin d'activité, ainsi que de veiller à ne pas utiliser le matériel de l'école et surtout à bien fermer les portes à clé.

Coopératives scolaires : gestion des comptes

Les comptes de l'école sont gérés par l'OCCE. La coopérative dépend donc de la banque en ligne Swan et la plateforme AssoConnect. Il y a actuellement deux mandataires (Elodie Mermoz et Laure Schlemmer). Nous avons besoin d'un 3^e mandataire en maternelle. Les comptes maternelle et élémentaire ont fusionné. Les paiements des familles (achat des photos, paiement de la coopérative scolaire, etc.) se font donc prioritairement en ligne. Le traitement des chèques est trop onéreux (presque 3€ par chèque encaissé) nous demandons donc aux familles de ne plus utiliser ce mode de paiement.

> **Compte regroupant les coopératives des 12 classes** : 2693,80€ correspond au règlement des familles pour cette année. 12€ par enfant ont donc été reversés pour chaque classe.

Nous sommes en attente des photos de classe prises en début d'année scolaire afin de profiter de cet apport financier pour les projets de l'année en cours.

2. PÉDAGOGIE

Priorité du projet d'école, résultats aux évaluations nationales

Le projet d'école sera renouvelé cette année, en tenant compte du rapport de l'évaluation externe de l'école qui a eu lieu mars 2023. Priorité sera donnée à la liaison cycle 1/2 pour améliorer l'apprentissage et le parcours des élèves. L'équipe va travailler sur ce projet dans le cadre des formations pédagogiques. Un livret scolaire unique numérique de la PS au CM2 sera mis en place cette année. Cette année, tous les élèves des cycles 2 et 3 ont bénéficié d'évaluations nationales dès les premières semaines. Le constat est plutôt positif à Jean Jaurès. Il se situe au-dessus des résultats moyens de la circonscription. Cependant les écarts sont moindres dans la reconnaissance des lettres et des nombres en début de CP. Et cet écart se réduit encore à partir du cycle 3 en étude de la langue (écrire des mots, conjuguer des verbes) ainsi qu'en mathématiques dans les calculs et la résolution de problème. Pour les élèves les plus en difficulté, des aides ont déjà été mises en place : APC (en maternelle également pour les GS), aide aux apprentissages dans le cadre du Pacte les mercredis à 11h30. Ces remédiations sont effectuées par des enseignants de l'école : Mr Alfonso, Mme Corral, Mme Mermoz et Mme Clément. Des stages pendant les vacances seront peut-être proposés sur l'école. Enfin des demandes d'aide au Rased ont été faites par les enseignants. Nous n'avons pas de retour encore sur ces demandes de prise en charge.

Rased : chaque année, le même constat est réalisé : la difficulté scolaire est traitée en classe ou à l'extérieur de l'école. Le RASED n'a plus les moyens d'intervenir à l'école. Le regard croisé reste possible pour l'étude d'une situation entre professionnels (dossiers en vue d'une orientation, observations faites en classe par la psychologue scolaire...) mais les prises en charge ne sont pas effectives. Nous n'avons pas de nouvelles des enseignantes qui composeront ce réseau, il semble avoir changé cette année.

Projets des classes

*Lecture - Pour améliorer les résultats en compréhension de lecture : 5 classes sont réabonnées aux Incorruptibles et 6 classes ont choisi une sélection auprès de la librairie le Square, et dispose ainsi d'un pack de 10 livres aux genres variés. L'achat de tous ces livres est financé par l'association Sac de Billes. Tous ces ouvrages sont donc exploités dans les classes et permettent de construire ainsi une culture commune. L'équipe envisage de faire un concours de lecture à voix haute entre les élèves de cycle 3 l'école, avec jury composé de parents et de membres de l'école (atsem, agents).

*Sorties Ecole et cinéma pour toutes les classes ; ces sorties s'inscrivent dans l'axe culturel du projet d'école.

*Musée de Grenoble + concerts proposés à certaines classes par le conservatoire.

*Projet musique (chants du monde issus des cultures familiales de l'école) : concert en juin dans la cour

*Sorties ENS pour les classes de GS et les cycles 2.

*Ecole dehors (maternelles)

*Projet art et sciences (maternelles)

*Projet Street Art (CE2-CM1)

*Projet laïcité pour les classes de cycle 3, avec l'association Archipel, en lien avec le périscolaire.

*Projet bibliothèque ; rénover et repenser la BCD pour une utilisation plus régulière des élèves, et mettre en place des actions de lecture inter-âges (entre CM et maternelles par exemple).

*Cross des écoles pour les CE2, CM1, CM2 organisé par l'Amicale Laïque, USEP, le 28/11 au parc Mistral.

Programme Evar : une formation sera proposée aux directeurs pendant la réunion le 25/11. Des ressources explicatives à disposition des familles sont à disposition sur le site Eduscol.

Pour rappel, dans le premier degré (école maternelle et élémentaire), elle prend la forme d'une éducation à la vie affective et relationnelle axée sur le développement de l'enfant et des relations sociales. Elle aide les enfants à comprendre les transformations de leur propre corps et celui des

Projet d'école 25-30 :

1 apprentissage et parcours élèves

2 bien être et climat scolaires

3 champ de l'école et des partenaires

4 fonctionnement école et stratégies de l'équipe

Remarque générale des enseignants sur l'incompatibilité des horaires musée et piscine avec nos horaires d'école. De plus la situation CSP+ de l'école fait que nous n'avons accès qu'en dernier lieu aux inscriptions et que toutes les classes n'ont pas accès à leurs demandes.

autres, à développer le respect de l'intimité et des droits de chaque personne, et à poser les bases d'une citoyenneté éclairée. L'objectif est d'apporter aux enfants des connaissances précises sur leur corps et leurs émotions.

Conseil des enfants

Le conseil a eu lieu mercredi 15 novembre. Le thème de ce premier conseil était le bien-être en récréation. La conclusion est très positive, les enfants veulent aménager certains espaces et avoir plus de responsabilité dans le respect des lieux : propreté de la cour, des toilettes, gestion des livres de la boîte à livre (en suggérant de les recouvrir). Le compte-rendu est en cours de rédaction et sera remis aux classes.

Plan d'action dans le cadre du programme pHare

L'école s'est engagée dans le programme pHare pour à la fois se former et identifier des partenaires qui nous aideront à identifier les situations de harcèlement, et trouver les personnes ressources afin de régler ces situations.

L'équipe enseignante a reporté la journée nationale du 6/11 au 13/11.

3. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE L'ÉCOLE

Partenariat avec les parents

Communication : l'école est en train de construire un site internet, qui permettra de relayer des informations, des actions. Il devrait être opérationnel avant la fin décembre et sera alimenté régulièrement : Règlement intérieur, compte-rendus des conseils des enfants, procédures d'inscription pour la section internationale...

L'affichage, les mails, téléphone et cahiers de liaison restent des outils indispensables pour communiquer.

La directrice est disponible aux entrées le matin :

- mardi élémentaire rue Billerey
- mercredi maternelle rue Jay
- jeudi maternelle rue Billerey
- vendredi élémentaire rue Dode

Projet de l'association Sac de Billes sur P2 :

-fête de Noël le samedi 6 décembre de 10h à 13h (vente de sapins, ateliers de déco, bourse aux jouets)
L'association a soutenu la démarche d'un groupe de parents d'élèves souhaitant mettre en place une action pour venir en aide à une famille sans hébergement, nouvellement arrivée à l'école. Cette opération a permis de récolter des fonds. Nous avons apprécié ce grand élan de générosité.

Partenariat avec la commune

Fournitures : La question du papier devient réellement problématique. Nous n'avons plus de crédit depuis septembre et plus aucune ramette jusqu'au prochain versement de la ville, à savoir mars 2026. Nous ne pouvons acheter du papier avec le fournisseur Pichon, ni avec nos coopératives de classe ou argent stagnant sur le compte de l'école.

Comment faire ? Faire appel aux parents ? L'augmentation de la dotation par élève ne permet pas d'acheter des manuels ou fichiers pour chaque élève et ne dispense donc pas d'un nombre nécessaire de photocopies. Nous rappelons que les sections langues augmentent ce nombre de photocopies.

Travaux : 2 salles ont été repeintes cet été (bureau direction et salle de musique) et le portail séparant la maternelle de l'élémentaire a été changé.

Place aux enfants

La rue Billerey est maintenant piétonne mais des véhicules sont encore garés ou rentrent dans cette rue dédiée aux enfants. En effet, seule une barrière a été posée pour fermer l'entrée de la rue, nous nous demandons pourquoi une autre barrière n'est pas installée au bout de cette rue, alors qu'elle était bien prévue sur les plans dans le projet ? Cela constitue un danger potentiel...

La piétonnisation et l'ajout d'arceaux à vélo sont très appréciés, les familles utilisent cet espace pour se retrouver et discuter.

A 20h10 : Fin du Conseil, la directrice remercie tous les participants.

Les parents signalent de nombreux vols de vélos enfants garés (et attachés) dans cette rue Billerey.

Réponses de la mairie (par mail le 13/11) au sujet de la Place aux enfants :

« Les travaux de la PAE ont été effectués cet été. Depuis la rentrée, les familles bénéficient de ce lieu. Au vu des nombreux stationnements non autorisés, la police municipale a été sollicitée pour effectuer des passages.

L'aménagement de la place aux enfants a été finalisé pendant les vacances de la Toussaint avec l'ajout de mobilier : bancs, poutres d'équilibre et galets. De fait, les problématiques de stationnement devraient se régler, puisqu'il n'y a plus de place disponible. Toutefois, des solutions (ajout de mobilier par exemple) seront étudiées, si des stationnements étaient encore constatés. N'hésitez pas à le faire remonter.

Concernant la fermeture de la rue, nous avons privilégié l'installation d'une barrière amovible côté Jaurès pour piétonniser la rue, à l'entrée du sens unique.

La fermeture de la rue en un point est fréquemment mise en place pour la piétonisation des Places aux Enfants. Cela permet de concilier mise en sécurité des piétons et accessibilité pour les véhicules autorisés (riverains, commerçants, véhicules de services, de secours, PMR, etc).

Ce dispositif a été notamment discuté et validé avec les pompiers. Il s'agit de limiter pour eux les barrières à manipuler qui font perdre du temps pendant leurs interventions.

Les barrières amovibles sont également coûteuses à l'installation et à l'entretien, nous cherchons donc à les limiter au maximum.

L'ouverture conservée de la rue Billerey, côté rue Jay permet une certaine souplesse pour les ayants droits qui auraient besoin d'un accès exceptionnel à la rue, mais qui ne disposerait pas de la clef de la barrière.

Pour le moment, les observations montrent que les piétons se sont bien appropriés les espaces anciennement « circulés ».

L'aménagement réalisé est transitoire. Il a vocation à tester un nouveau fonctionnement et de faire changer les habitudes. Avant la conception du projet définitif, une évaluation de cette phase test et une concertation pour réadapter des choses au besoin seront programmées.

